



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
*Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information*  
**CERTA**

Paris, le 05 avril 2011  
N° CERTA-2011-AVI-187

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité dans Joomla!

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-187>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-187
Titre	Vulnérabilité dans Joomla!
Date de la première version	05 avril 2011
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Joomla! du 04 avril 2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Atteinte à la confidentialité des données.

## 2 Systèmes affectés

*Joomla!* versions 1.5.22 et antérieures (dans la branche 1.5).

## 3 Résumé

Une vulnérabilité dans *Joomla!* permet de divulguer des informations.

## 4 Description

Une vulnérabilité dans la gestion des erreurs dans *Joomla!* a été découverte. Son exploitation permet de divulguer des informations (l'éditeur ne précise pas la criticité de ces informations).

## **5 Solution**

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## **6 Documentation**

- Bulletin de sécurité Joomla! du 04 avril 2011 :  
<http://developer.joomla.org/security/news/9-security/10-core-security/340-20110401-core-information-disclosure.html>

## **Gestion détaillée du document**

**05 avril 2011** version initiale.